

## Compte rendu du conseil syndical du 2 décembre 2014

### Conseil syndical

Proposé par: BAYON

Publiée le : 16/12/2014 10:59:18

Compte rendu du conseil syndical du 2 décembre 2014

Tour Béryl

Compte rendu du conseil syndical du 2 décembre 2014

Présents : Mmes Bayon, Bloch, Durafour, Thomassin Vaunois

MM Chaigne, Chassagnon, Gruntz, Sultan

Ordre du jour :

1. Résultat de la rencontre avec le maire
2. Mieux vivre à Béryl : bilan après distribution des feuillets dans les boîtes à lettres
3. Les interphones
4. Les contrats C'Vit Clean / Harmonia
5. Résidentialisation
6. Réfection des paliers

La séance est ouverte à 18h35

1. Résultat de la rencontre avec le maire

Mme Bayon commente le compte rendu de la rencontre (consultable sur le site Berylinfo). Le projet tel qu'il est actuellement n'est pas acceptable par la tour Béryl en raison d'un mur qui viendrait boucher la vue sur l'avenue depuis le hall d'entrée. Même végétalisé, ce mur assombrirait nettement le hall et supprimerait l'impression d'espace que l'on a lorsqu'on est dans le hall. La suppression de ce mur, ou du moins d'une grande partie, ne paraît pas être une demande impossible à réaliser.

2. Mieux vivre à Béryl : bilan après distribution des feuillets dans les boîtes à lettres

On ne note pas de grand changement dans les comportements : il y a des résidents très scrupuleux qui respectent toutes les consignes et d'autres qui font n'importe quoi : mettant tout ce qu'il ne faut pas dans les containers de tri sélectif, laissant traîner des chariots dans les couloirs, etc. Une campagne d'affichage ciblé dans les ascenseurs est prévue.

4. L'interphone

Il sera installé début janvier. Ce retard est dû au délai beaucoup plus long que prévu qu'il a fallu pour récupérer les numéros de téléphone des résidents.

Une représentante de la société propose de venir, avant l'installation, pour faire une démonstration dans le hall à ceux qui le souhaitent. Son intervention est prévue le lundi 15 décembre à 18h30.

Après l'installation, Mme Bayon proposera une séance de « rappel ».

5. Contrats

- C'Vit Clean.

La dernière prestation de nettoyage a été calamiteuse. Personnel ne respectant pas les dates, les

heures, repartant au bout d'une heure... Travail bâclé et donc mal fait, deux colonnes entières de fenêtres ont été oubliées. La nacelle, en état de marche avant leur intervention, se trouvant souvent en panne ou détériorée après.  
Ce contrat va donc être résilié.

- Harmonia

La rencontre du 14 novembre avec Mme Buhring a permis de mettre un certain nombre de choses au point :

- Depuis le départ de Maria, ce sont des vacataires qui sont intervenus, en attendant de savoir à quoi s'en tenir au sujet de Maria. Le travail n'a pas été satisfaisant.
- Maria ne pouvant pas reprendre son travail à Béryl, Harmonia nous a affecté depuis le 1er décembre M. Thavasara Nadaradjh qui est déjà venu à Béryl il y a plusieurs années et qui est bien noté chez Harmonia.
- Tous les manquements constatés dans le ménage de l'immeuble seront repris et réalisés gracieusement.
- Le prix du contrat sera reconduit sans augmentation pour 2015 et Harmonia se verra confier le nettoyage des vitres pour un prix tout à fait intéressant qui avec la non augmentation en 2015 aboutira à l'équivalent d'une diminution de 10% du coût de l'ensemble des prestations Harmonia.

#### 6. La résidentialisation

Nous avons obtenu que les deux grilles fermant l'accès à l'escalier extérieur sur l'avenue d'Italie soient positionnées en bas de chaque escalier et non à mi-hauteur, derrière le mur, hors de toute visibilité en cas d'agression.

Par ailleurs, le centre commercial souhaite sécuriser rapidement les ascenseurs de la triplette Vandrezanne.

#### 7. Réfection des paliers

4 entreprises ont été sollicitées et sont venues sur site. Pour l'instant nous n'avons reçu qu'un seul devis.

- Pour les sols, on s'orienterait vers la moquette, qui, malgré ses défauts a l'énorme avantage d'être le revêtement qui assure la meilleure isolation phonique et c'est primordial.

- Pour les murs, il faut trouver une solution qui « annule » le crépi actuel (attrape la poussière et impossible à nettoyer). Ce pourrait être la toile de verre ; elle éviterait d'avoir à poser les 4 couches d'enduit (cher en main d'œuvre) nécessaires à l'effacement du crépi et rendrait l'ensemble plus solide et moins sensible aux chocs.

- Pour l'éclairage, la solution LED est celle qui nous permettra un retour sur investissement rapide (3 ou 4 ans), compte tenu des économies de consommation engendrées. Différents devis ont été proposés

Mme Bayon a contacté l'ADEME et il en ressort qu'il serait possible d'obtenir une petite subvention pour ces travaux d'éclairage pour économies d'énergie (CEE)

Enfin, les différentes solutions étant difficiles à visualiser et les échantillons ne permettant pas bien de se projeter dans les grands couloirs de notre immeuble, nous pensons faire appel à un architecte qui pourrait faire des projections selon les matériaux et les couleurs. M. Phoudiah a proposé un professionnel qui demande un prix tout à fait raisonnable en regard de l'enveloppe globale des travaux.

La séance est levée à 22h15

Prochaine séance le lundi 12 janvier à 18h30